

Prescriptions et réseves dans un permis

Par leric83, le 29/03/2022 à 10:02

Bonjour,

j'ai obtenu une non opposition à une déclaration préalable pour le changement de mes fenètres et volets, et j'ai comme reserve choisir une teinte autre que gris anthracite, et bien évidement toutes mes menuiseries étaient déjà commendées et livrées, j'ai vu mon voisin avec des fenètres et volets de cette teinte alors je ne me suis pas posé la question, 3 maison plus louin sur le même trotoir un bâtiment de 3 étages quasi neuf est lui aussi avec cette teinte, que puis je faire? Merci

Par **Zénas Nomikos**, le **29/03/2022** à **19:39**

Bonjour,

je vous propose de vous rapprocher du service urbanisme de votre Mairie pour avoir des explications.

Si vous n'obtenez pas satisfaction il faut aller devant le tribunal administratif.